Ailante ou Faux vernis du Japon – *Ailanthus altissima*

Cette espèce, introduite comme arbre d'ornement au 18ème siècle en provenance de Chine et de Corée du Nord, se naturalise facilement et devient difficilement contrôlable car elle se répand efficacement par ses rhizomes. L'ailante engendre des dégâts dans les milieux construits (ses racines très puissantes sont capables d'endommager les infrastructures bâties) et menace par endroits la flore indigène.

L'ailante appartient à la liste des néophytes envahissantes possédant, selon les connaissances actuelles, un **fort potentiel de propagation** en Suisse et causant des **dommages importants et prouvés** au niveau de la diversité biologique, de la santé et/ou de l'économie **(Liste noire).** La présence et l'expansion de ces espèces doivent être empêchées.

Description

- Arbre dioïque (fleurs mâles et femelles sur des arbres distincts) à feuilles caduques, peu exigeant et à croissance très rapide → atteint 30 m de haut
- Ecorce reconnaissable à ces lenticelles en forme de losange
- Feuilles pénnées (imparipénnées ou paripénnées) garnies de grosses glandes sur leur face inférieure
- Très petites fleurs (5 mm de diamètre) blanc-jaunâtre, en grappes multiflores
- Fruit : ailés et torsadés → dissémination des graines par le vent sur de longues distances
- Floraison : juin-juillet
- Le pollen provoque parfois des allergies
- Plante malodorante
- Cette espèce est souvent confondue avec le sumac *(Rhus typhina L.),* autre plante exotique envahissante mais le bord des folioles est denté chez le sumac et entier chez l'ailante, de plus le sumac ne dégage pas une odeur désagréable en frottant les feuilles.

Jeunes plantes : Feuilles imparipennées (avec un nombre impair de folioles) arrangées en verticilles *Photos: S. Rometsch*

Infrutescence : Les fruits ailés sont groupés en grappes pendantes
Photo : www.unibas.ch

Répartition géographique

- Milieux : Sols secs des régions chaudes de plaine
- Colonise les décombres, gares et voies ferrées, zones industrielles, ruines, murs, plates-bandes, espaces verts, buissons, prairies fleuries
- Espèce tolérante à la salinité, à la sécheresse et à la pollution atmosphérique
- Présent sur l'ensemble de la Suisse – plus spécialement dans les zones périurbaines et dans les forêts tessinoises mais aussi en zones agricoles et dans les vignes qui ne sont plus exploitées

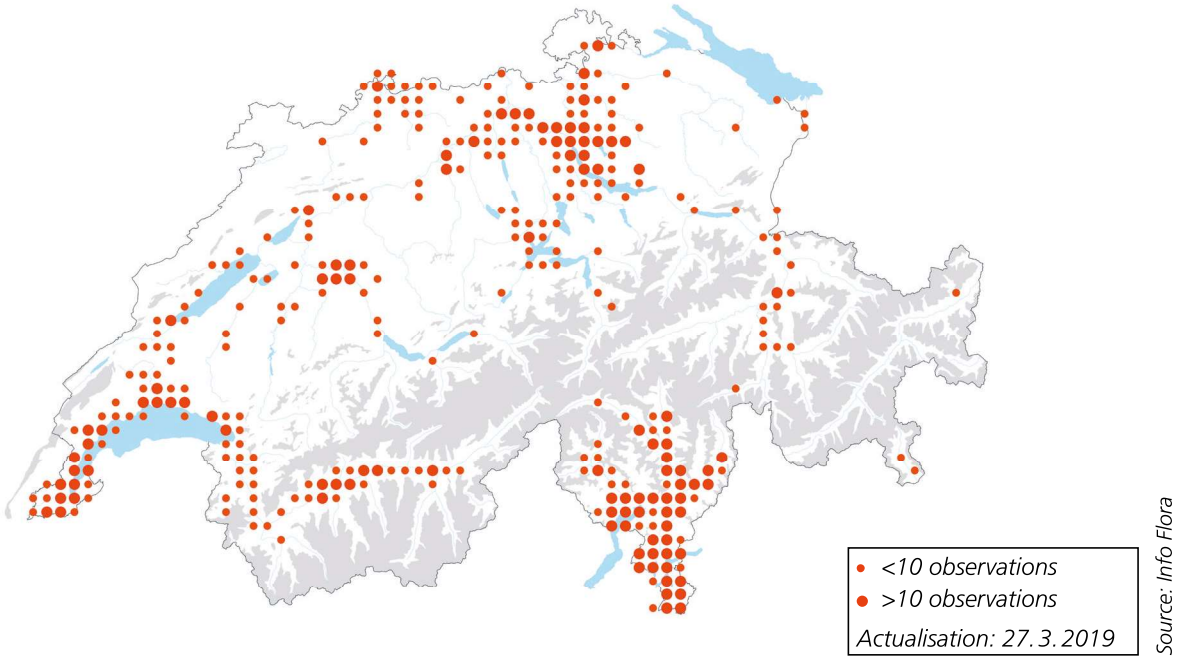

Prévention et lutte

Pour permettre une surveillance et une lutte efficaces contre les néophytes envahissantes, il est indispensable d'annoncer la présence de ces plantes → services cantonaux de l'environnement ou services phytosanitaires cantonaux.

Il est indiqué de renoncer à planter l'ailante dans les parcs et jardins, de ne pas la laisser se développer sur les toits plats, terrasses et dans les espaces verts extensifs, voir abandonnés.

Si cette espèce est déjà présente, il est primordial d'éviter son expansion :

Coupage des fleurs fanées et arrachage des éventuels rejets (jusqu'à épuisement de l'arbre)

- A effectuer avant fructification
- Incinération des déchets de plantes → déchets ménagers
- Compostage des plantes uniquement par structures professionnelles → traitement à la chaleur afin d'éviter toute contamination

Attention : L'écorce et les feuilles peuvent provoquer de fortes irritations cutanées, signe d'une allergie à l'ailantine (porter des gants pour l'abattage des arbres et l'arrachage des racines !).

Lutte chimique

- Elimination avec un traitement herbicide → collaboration avec le service phytosanitaire du canton nécessaire
- Contrôles indispensables et interventions complémentaires

Lutte biologique

- Semer des espèces indigènes couvrantes sur les terres infestées et sur les sols nus avoisinants

Source : Info Flora, Altenbergrain 21, 3013 Berne, www.infoflora.ch ; Informations complémentaires AGIN : www.kvu.ch > groupes de travail